



Formation Continue

Organisme de DPC n°1640

Institut de Formation

en Soins Infirmiers / Aides-Soignants

25 rue du Dr Maubert – CS 60219 - 61104 FLERS Cedex

Tél: 02 33 62 62 80 – Mail : ifsi@ch-flers.fr

PROGRAMME PREVISIONNEL DES FORMATIONS 2018

Madame Marie-Jeanne PIERRE

marie-jeanne.pierre@ch-flers.fr

DIRECTRICE
IFSI-IFAS

Madame Sylvie MOREL

sylvie.morel@ch-flers.fr

02.33.62.66.40

CHARGÉE
DE LA FORMATION CONTINUE

Madame Mélanie VOISIN

melanie.voisin@ch-flers.fr

02.33.62.62.80

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
DE LA FORMATION CONTINUE

L'IFSI met à disposition son savoir-faire (compétences pédagogiques, réseau d'experts en soins...) au service des structures sanitaires, médico-sociales, soins à domicile, d'aide aux personnes du territoire de santé et aux professionnels en devenir sous la forme de propositions de **formations sur site ou à l'Institut de Formation**.

Deux possibilités s'offrent à vous :

A l'IFSI : Loin du lieu de travail, la formation sur l'IFSI est une opportunité de réflexion, d'enrichissement de sa pratique, d'échanges, d'expériences multi établissements.

Sur site : La formation sur site est personnalisée par une préparation en amont afin de répondre au mieux aux besoins réels d'un projet d'établissement ou d'une problématique. Elle permet de mobiliser, harmoniser, renforcer les compétences collectives de l'équipe autour d'un projet.

Toutes nos formations peuvent être adaptées sur mesure au sein de votre établissement. Les dates seront déterminées conjointement. A titre exceptionnel, les formations peuvent être réalisées par ½ journée.

Soins

Titre de la formation	Coût stagiaire	Heures	Dates
Démarche palliative et accompagnement fin de vie de la personne âgée	300€	21H00	G1 : 29/01/2018 - 30/01/2018 - 12/03/2018 G2 : 10/09/2018 - 11/09/2018 - 19/10/2018
Repérer et prendre en soin la douleur de la personne âgée	210€	14H00	Sur demande
La vie affective et sexualité des personnes âgées en institution	210€	14H00	Sur demande
Initiation à la réflexion éthique sanitaire	210€	14H00	16/04/2018 - 17/04/2018
Ethique du soin en EHPAD	210€	14H00	19/11/2018 - 20/11/2018
Accompagner les familles des patients en fin de vie et les familles deuilées	210€	14H00	G1 : 19/03/2018 - 20/03/2018 G2 : 24/09/2018 - 25/09/2018
La place de l'alimentation dans le bien être de la personne âgée	210€	14H00	Sur demande
Dons d'organe et de tissus	110€	7H00	G1 : 1 ^{er} semestre 2018 G2 : 2 ^{ème} semestre 2018

Prévention des Risques

Titre de la formation	Coût stagiaire	Heures	Dates
Aide à la mobilisation et prévention des troubles musculo-squelettiques	210€	14H00	G1 : 04/04/2018 - 18/04/2018 G2 : 03/10/2018 - 17/10/2018
Bio nettoyage des chambres	110€	7H00	G1 : 05/04/2018 G2 : 18/10/2018

Complément de Formation Initiale

Titre de la formation	Coût stagiaire	Heures	Dates
Assistant de Soins en Gériatrie 2018-2019	1 700€	140H00	Octobre 2018- avril 2019
Complément de formation du module 2 du référentiel de formation Aide-Soignant : Mesure de la tension artérielle	60€	3H30	Sur demande
Les aspirations endo-tracchéales	300€	21H00	Sur demande

Tutorat des Professionnels de Santé

Titre de la formation	Coût stagiaire	Heures	Dates
Accompagnement des professionnels infirmiers dans la fonction de tuteur	210€	14H00	G1 : 20/02/2018 - 21/02/2018 13/03/2018 - 14/03/2018 G2 : 16/10/2018 - 17/10/2018 - 06/11/2018 - 07/11/2018
Accompagnement des professionnels aides-soignants à la fonction de tuteur	210€	14H00	G1 : 30/01/2018 - 31/01/2018 G2 : 09/10/2018 - 10/10/2018

L'organisme de formation travaille actuellement pour adapter les programmes proposés à des actions DPC.



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

Intitulé :

Date :

STAGIAIRE

Madame Monsieur Nom-Prénom :

Fonction :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : Portable :

Signature :

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Etablissement :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Je soussigné(e)

agissant en qualité de

m'engage par la présente à prendre en charge les frais afférents à cette inscription.

Signature et cachet

CONDITIONS GENERALES

- Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée.
- Toute demande devient officielle à la réception du bulletin d'inscription.
- Certaines formations sont accessibles aux salariés dans le cadre du DIF.
- Les inscriptions sont closes un mois avant le début de la formation. Une convention de formation est élaborée pour toute action de formation.
- Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre d'inscription est insuffisant, la formation est annulée ou reportée.
- L'encaissement du règlement sera effectué à l'issue de la formation.
- En cas de désistement dans un délai inférieur à 15 jours, la formation sera facturée.